

# La g@zette

*du Valbonnais*

*N° 169 – Janvier 2022*

Le torrent de la *Grande Dreyre* (1899)



*Sur le sentier qui mène à la rive droite du torrent le lundi 9 octobre 1899...*



Extraite du fonds « service RTM des eaux et forêts 1885 – 1971 sous la cote 7235 W des Archives départementales de l'Isère, cette photo, prise le lundi 9 octobre 1899, nous montre le torrent de la Grande Dreyre sur la commune de Valbonnais, là où il cesse de courir sur le lit rocheux, et son bassin de réception. La vue a été prise du sentier, juste au tournant (berge droite de la combe Liotard) vis-à-vis le confluent de la combe Liotard et de la Grande Dreyre, un point bien connu de Gérard...



La Grande Dreyre, en ce mercredi 19 du mois de septembre 1900 : cette vue est prise au point de passage du chemin établi pour la forêt communale (vente de droit commun) et de l'endroit où l'on doit installer le barrage destiné à soutenir le chemin de la traversée de la Dreyre. On parle, en ce temps là, de « chemin de vidange » des bois abattus. (ci-dessous, zoom sur les personnages cerclés de rouge).



Le 20 juin 1911, le bas du torrent de la Dreyre : un lit embroussaillé d'aulnes et de saules.



Le 5 avril 1912 :  
après le passage  
de l'avalanche...



La Grande Dreyre, le vendredi 5 avril 1912, après le passage de l'avalanche...



Vue prise de la « fontaine au cochon » près du sentier

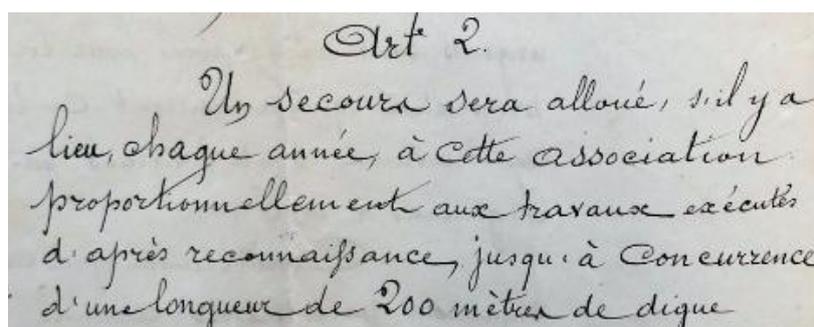


Deux vues prises le jeudi 16 août 1900

**La Restauration des Terrains de Montagne (R.T.M.)** : avec les lois fondatrices de 1860 et 1882 sur la restauration et la conservation des terrains de montagne, le service RTM (des Eaux et Forêts, aujourd'hui de l'ONF) a démontré son savoir-faire dans la lutte contre l'érosion et la régularisation du régime des eaux et le reboisement des bassins versants. Dans la Grande Dreyre, près du sentier et de la fontaine aux cochons, les experts notent le 16 août 1900, le projet d'une correction torrentielle pour l'année suivante (1901). De nos jours, avec des missions élargies, des partenariats, mais sans doute des moyens contraints, ses missions d'intervention vont de l'étude de diagnostic à la réalisation d'aménagements de protection et concernent les phénomènes de crues et coulées de boue, chutes de bloc, glissements de terrain et avalanches...

Le RTM de l'âge d'or (1882 – 1914) se caractérise par une modernité dans son approche, avec notamment l'utilisation de la photographie, prescrite par une circulaire de 1885. Les Eaux et Forêts de l'époque ont pu constituer grâce à cet outil magique, une mémoire visuelle, l'histoire de nos torrents, de leur correction et des travaux de reboisement. Nous avons repris, avec une certaine délectation dans ce numéro, quelques clichés de ce fonds exceptionnel du service RTM des Eaux et Forêts, archivés aux ADI, sous la cote 72 35 W.

*Le 14 août 1877, le préfet de l'Isère alloue au Syndicat libre de la Grande Drayre une subvention de 500 francs égale à la moitié des travaux de défenses contre les grosses eaux de ce torrent. En outre, un secours annuel est retenu, proportionnellement aux travaux exécutés jusqu'à concurrence de 200 m de digues. Les travaux urgents nécessaires pour la défense des propriétés avoisinant ce torrent sont évalués à 969 francs par les Ingénieurs, lesquels signalent dans leur rapport que les intéressés sont dans l'impossibilité d'en assurer leur exécution au moyen de leurs ressources. Le 27 avril 1878, le préfet alloue au Syndicat libre de la Grande Drayre une subvention de 900 francs... (ADI 4E 621/151)*



Art 2.  
Un secours sera alloué, s'il y a lieu, chaque année, à cette association proportionnellement aux travaux exécutés d'après reconnaissance, jusqu'à concurrence d'une longueur de 200 mètres de digue

Dans le recueil des avis administratifs de la Préfecture de l'Isère, sous la référence N° 38 – 2017 – 048 du 8 juin 2017, nous lisons : Commune de Valbonnais (38) : Prescriptions concernant les travaux de remise dans son lit du torrent de la Dreyre (ou Draye) [sans doute *Drayre*] destinés à mettre en sécurité le hameau de Leygat et d'autres secteurs aux abords du torrent. « Les travaux ont pour objectif de mettre en sécurité le hameau de Leygat et d'autres secteurs aux abords du torrent suite à l'évènement orageux survenu dans la soirée du vendredi 2 juin 2017 ».

## Chantelouve : enquête secrète sur une grossesse en 1724

En l'an de grâce 1724, Chérubin Clément, *avocat* au Parlement de Grenoble, juge ordinaire au marquisat de Valbonnais, auditionnent des témoins, afin de déterminer quel est le père d'un enfant qu'attend une certaine Anne Bosse de Chantelouve qui aurait été « engrossée » soit par le curé Michel, soit par Pierre Faure. Il procède ainsi à une *anqueste secrète*, suite à une ordonnance du 26 mai de la même année. Les témoins assignés à la requête de chacune des deux parties, avertis par le sergent Cochon, de la peine de mort contre les faux témoins, diront s'ils sont parents, alliés, créanciers, domestiques d'une des parties ...ou non.



Jaque Bernard George, marchand, habitant à Valbonnais, natif de Valjouffrey, âgé d'environ 34 ans, témoin assigné à la requête dudit Faure (...) dépose tant à charge qu'à décharge qu'environ le 20 du mois de septembre dernier allant au lieu de Péchal environ une heure de nuit il vit le sieur Michel curé dans une prairie près du grand chemin où il passait lequel il reconnut parfaitement et ayant aussi été aperçu par ledit sieur Michel il se jeta dans un canal qui bordait le pré et qui était à sec ce qui fit soupçonner au déposant que ladite Bosse n'était pas *loing* ayant ouï dire à plusieurs personnes le même jour qu'ils étaient restés ensemble dans cet endroit tout le jour qui *estoit* celui auquel il était arrivé audit Chantelouve ayant demeuré absent pendant près de quinze jours et ledit déposant ayant continué son chemin il rencontra



Antoine M... près de l'oratoire [à gauche, sur le bord du chemin qui monte à Péchal, 140 mètres avant d'entrer dans ce hameau. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.] lequel lui dit que les tonneaux qu'il allait chercher au lieu de Péchal *est*oient vendus, ce qui fit que le déposant se retira et dans le chemin près de l'endroit où il avait rencontré ledit curé, il vit Anne Bosse qui portait du pain et du vin et suivait le grand chemin du côté de Péchal ce qui fit soupçonner le déposant de quelque chose, sachant d'ailleurs que ledit sieur curé avait commerce avec ladite Bosse laquelle avait déjà fait un enfant que tout le monde disait être audit sieur Michel et que quelques temps après il a appris que ladite Bosse était enceinte pour la seconde fois et que c'était du fait du sieur Michel et qu'elle n'avait fait sa déclaration en faveur du sieur Faure que parce que son père (...) que ledit sieur Michel était sorti dudit Chantelouve n'ayant jamais ouï dire à personne que ledit Faure fils ait aucun commerce avec ladite Bosse (...)



La Chalp de Chantelouve et son rocher protecteur formant une tourne contre les avalanches.